Déclaration liminaire CGT à la Formation Spécialisée du 10 septembre 2026

M le président,

Nous venons de subir la **période de fortes chaleurs et canicules** la plus longue et la plus intense de notre courte existence. Nous avons subi, car il est très compliqué de faire face à de telles conséquences du changement climatique quand **rien n'a été anticipé, rien n'a été préparé**. C'est donc dans l'improvisation maximum que cette période de crise a été gérée. Cette situation inédite était pourtant prévisible. Cela fait déjà plus de 50 ans que les modèles climatiques prévoyaient de tels évènements, et pourtant, force est de constater l'absence totale de préparation. Pire, notre modèle politique et socio-économique s'est évertué à réduire en miettes les services publics pourtant essentiels pour faire face à de tels évènements. Ainsi, le parc des canadairs n'a pas été renouvelé à hauteur des enjeux. On décompte 1 000 camions citernes de pompiers en moins qu'il y a 20 ans. Et ne parlons pas de l'état des services de protection civile et des infrastructures de santé. **Dramatique si l'on prend en compte les effets des canicules ou des incendies sur la santé humaine** : atteintes pulmonaires, atteintes psychiques, mortalité accrue avec au moins 7 500 décès en surnombre statistique, dont cinq décès de collègues avec une causalité reconnue en lien avec les épisodes de forte chaleur. Le capitalisme tue la planète, et nous avec ! Pourtant, l'argent existe pour affronter cette situation. Chaque année, l'État accorde notamment **211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises privées**, sans contrôle suffisant, sans contreparties et sans garantie d'effets sur l'emploi

Les canicules exacerbent aussi certaines inégalités avec des logements passoires thermiques et, pour celles et ceux qui vivent seul·e·s ou qui ont peu d'entourage, cela renforce l'isolement. Au travail, cette inégalité des conditions de travail a été flagrante entre les collègues bénéficiant de bureaux avec climatisation et ceux qui ont subi des températures de 36° !

Tout ceci, vous le savez déjà. **La question qui se pose aujourd'hui dans cette instance est que faisons-nous ?** La CGT le dit, c'est dès maintenant que l'on doit se mettre au travail, car ce que nous avons vécu cet été se reproduira, avec un risque d'aggravation rapide des phénomènes climatiques hors norme. **La CGT** demande au gouvernement de faire de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation une priorité nationale. Pour la CGT, il est désormais indispensable de sortir d'une logique de gestion permanente de l'urgence pour mettre en œuvre des politiques structurelles capables de lutter contre le dérèglement climatique et d'adapter durablement notre société.

Chaque euro qui manque aujourd'hui à la prévention et à l'adaptation alourdit les coûts humains, sociaux, environnementaux et économiques de demain.

Cela passe bien évidemment par **de nouvelles orientations dans le budget de la DGFIP, et donc de la FS.** La multiplication des épisodes caniculaires pose une question essentielle : celle des conditions de travail et de la protection de la santé des salarié·e·s.

La prévention des risques liés aux fortes chaleurs passe nécessairement par un allègement des charges de travail, une meilleure anticipation des activités et des effectifs suffisants pour absorber ces contraintes nouvelles.

Plus largement, **la canicule doit être considérée comme un risque professionnel à part entière**. Comme pour tout risque professionnel, la priorité doit être donnée à la prévention collective : adaptation des locaux, création de zones de rafraîchissement, augmentation des temps de pause, accès facilité à l'eau, équipements adaptés et révision des organisations de travail.

Nous devons donc construire dès aujourd'hui de nouvelles organisations du travail qui protègent la santé des travailleurs et travailleuses tout en garantissant la continuité de nos services publics essentiels.

Pour garantir une réelle protection, la CGT exige :

- 📉 Une **réduction des rythmes de travail** en cas de forte chaleur,c'est-à-dire une journée réduite banalisée sans avoir besoin de récupérer des heures ultérieurement pour la bonne raison que si les fortes chaleurs s'étendent sur plusieurs mois, c'est impossible ;
- L'**octroi d'ASA climatiques pour les personnes fragiles** ;
- Le **maintien et renforcement du droit de retrait**,
- Des **enquêtes systématiques** après les malaises ou accidents liés à la chaleur ;
- La **saisine de la FS** après un accident grave.
- Le **renforcement des moyens de la médecine du travail**

Cet épisode climatique vient ajouter de la **souffrance au travail dans un contexte largement dégradé**. **Un salarié français sur deux présente aujourd'hui des signes de détresse psychologique.** C'est le constat central du 16e baromètre Empreinte Humaine, réalisé en partenariat avec Ipsos BVA et publié le 2 juin 2026. Charge de travail, manque de reconnaissance, rôle du management, perte de sens au travail, notamment chez les cadres, cette situation n'est pas anecdotique puisqu'elle se traduit par des arrêts maladie, par exemple pour burn out. Cela fait longtemps que la DGFIP vit cette situation en raison des restructurations permanentes, des sous-effectifs ou encore de la transformation des process de travail en mode taylorisation des taches. Et nous voilà aujourd'hui sous la menace d'un NRP 2 ! Et alors que le travail rend de plus en plus malade, le gouvernement vient de changer les règles des arrêts maladie, durcissant leur attribution et leur contrôle. Avec la mise en place d'un plafonnement de la durée des arrêts de travail, qui ne peut désormais dépasser trente et un jours pour la première prescription. Chaque prolongation ne peut en outre excéder soixante-deux jours et doit être faite à la demande du médecin

prescripteur de l'arrêt initial. Le tout sur fond de contrôles renforcés de l'administration. C'est ubuesque ! Mais c'est une constante dans ce pays, ainsi, durant la canicule les formulaires des arrêts maladie ont été trafiqués pour que n'apparaisse plus le lien entre les fortes chaleurs et les arrêts maladie. Nous vivons avec une technostructure qui s'évertue à masquer la réalité des choses ce qui nous conduira à de plus grandes catastrophes.

A cela, il faut maintenant ajouter un sentiment grandissant de honte.

La honte, c'est aujourd'hui le sentiment qui domine chez de nombreux agents de la DGFiP. La honte de voir une administration qui exige de ses agents rigueur, sécurité, confidentialité et exemplarité, alors qu'elle semble incapable de s'appliquer à elle-même ces mêmes exigences. Depuis plusieurs années, les agents alertent sur la multiplication des piratages, failles de sécurité, données exposées, dysfonctionnements informatiques, erreurs dans les applications et anomalies fiscales, notamment avec GMBI. À chaque fois, les agents sont en première ligne : ils doivent répondre aux usagers, expliquer des situations incompréhensibles, corriger les erreurs et gérer les conséquences de décisions qu'ils n'ont pas prises. Pendant ce temps, crânement, systématiquement, avec redondance, la Direction Générale continue de parler de modernisation, de performance, de dématérialisation et de qualité de service.

Mais quelle performance lorsque les outils ne fonctionnent pas ? Quelle modernisation lorsque les agents passent leur temps à contourner les dysfonctionnements ? Quelle qualité de service lorsque l'administration produit elle-même les erreurs que les agents doivent ensuite réparer ? **Les agents** ne refusent ni la modernisation ni l'évolution de leurs missions. Ils **refusent en revanche de devenir le service après-vente d'un système informatique défaillant et de porter la responsabilité de dysfonctionnements dont ils ne sont ni responsables ni décisionnaires**. **Dernier exemple en date**, le déploiement de **Pilot CF**, application pour le contrôle fiscal devant remplacer RIALTO est encore un échec malgré 5 années de travail pour la mettre en place et un coût considérable. Le basculement des données entre les deux applications ne fonctionne pas, l'ergonomie de la nouvelle application est déplorable et nous en sommes à compter les anomalies sur les modèles de documents.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que les agents doivent déjà faire face aux suppressions d'emplois, à l'augmentation de la charge de travail, à la multiplication des missions et à la dégradation de leurs conditions d'exercice. On leur demande toujours davantage, avec toujours moins de moyens, puis encore davantage lorsque les outils dysfonctionnent. Si la confiance des agents envers leur administration est profondément atteinte. Celle des usagers l'est également. Or, la confiance ne se décrète pas dans une communication institutionnelle : elle se mérite.

La course à la dématérialisation soulève également de sérieuses interrogations. **La facturation électronique**, notamment, pose des questions de sécurité, de souveraineté, de protection des données et de continuité du service public, avec le recours à des plateformes privées, dont certaines basées à l'étranger. L'État aurait dû privilégier une solution publique, sécurisée, accessible et gratuite, garantissant une véritable maîtrise des données économiques et fiscales des entreprises.

La décision de ne plus accepter le paiement par chèques ou en numéraire illustre également une logique de réduction des coûts qui fait peser une nouvelle contrainte sur les usagers et les agents. Le service public doit avant tout garantir des solutions accessibles et adaptées à toutes les situations.

Les agents de la DGFiP sont fiers de leur métier et de leur mission de service public. Ils n'ont pas honte de leur travail. Ce qu'ils dénoncent, ce sont des choix qui fragilisent progressivement l'administration et les conditions dans lesquelles ils doivent exercer leurs missions.

Ils exigent désormais :

- des explications claires et transparentes sur les incidents de sécurité et les dysfonctionnements majeurs
- des moyens humains et techniques suffisants pour garantir la sécurité et la continuité du service public
- des outils informatiques fiables, testés et opérationnels avant leur généralisation
- la reconnaissance du travail supplémentaire réalisé par les agents pour corriger les erreurs et pallier les défaillances
- une véritable prise en compte des remontées du terrain
- l'arrêt de la fuite en avant technologique lorsqu'elle se fait au détriment des usagers et des agents
- une véritable politique de responsabilité, afin que les conséquences des erreurs de l'administration ne soient plus systématiquement reportées sur ceux qui sont chargés de les réparer

Les agents de la DGFiP ne demandent pas l'impossible !

Ils demandent simplement de pouvoir exercer leur métier correctement, avec des outils fiables, des effectifs suffisants, des moyens adaptés et une administration à la hauteur de ses responsabilités.

Défendre le service public, c'est refuser qu'il soit fragilisé de l'intérieur.

La honte n'est pas celle des agents.

La honte, c'est de demander aux agents d'être exemplaires lorsque l'administration ne se donne pas elle-même les moyens de l'être.

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP !

Nous appelons à la grève le 29 septembre prochain pour toutes ces raisons, et pour une revalorisation immédiate de nos rémunérations.